

Appel à projets pour les artistes et organismes artistiques dans les MRC de la Capitale-Nationale

Québec, le 9 janvier 2024 – Le **Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)**, les municipalités régionales des comtés (MRC) de **Charlevoix, Charlevoix-Est, l'Île-d'Orléans, La Côte-de-Beaupré, La Jacques-Cartier et Portneuf**, en collaboration avec **Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches (CCNCA)**, lancent aujourd'hui le deuxième appel de projets prévu à l'**Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité des MRC de la Capitale-Nationale 2023-2026**.

Les artistes, écrivaines et écrivains professionnels ainsi que les organismes artistiques dont l'adresse principale se situe sur le territoire de l'un des partenaires doivent déposer leur dossier au Conseil au plus tard le **28 mars 2024**.

Informations et formulaires

Pour connaître tous les détails sur le *Programme de partenariat territorial des MRC de la Capitale-Nationale*, cliquez sur le volet de votre choix puis sélectionnez une discipline ou un profil afin d'accéder à l'information :

- Artistes, écrivaines et écrivains professionnels
 - o [Création, production et rayonnement](#)
 - o [Mobilité](#)

- Organismes artistiques professionnels :
 - o [Production, diffusion, promotion et consolidation](#)
 - o [Soutien à l'accueil en résidence et à la coproduction \(mobilité\)](#)

Aide aux artistes et aux organismes

Dans l'optique de soutenir les artistes, les écrivaines et écrivains professionnels ainsi que les représentants et représentantes d'organismes artistiques désirant présenter une demande, CCNCA les invite à contacter Fnoune Taha, conseillère en développement culturel, par [courriel](#), pour toute demande d'information entourant le *Programme de partenariat territorial des MRC de la Capitale-Nationale* :

CCNCA tiendra également deux cliniques virtuelles d'information sur le programme, comprenant un échantillon de trucs et d'astuces ainsi qu'une période de questions sur l'exercice du dépôt de projet. La présentation sera faite en collaboration avec Nataly Rae, chargée de programmes au CALQ.

- Organismes artistiques professionnels : via la plateforme Zoom, le 25 janvier 2024, à 10 h.
- Artistes, écrivaines et écrivains professionnels : via la plateforme Zoom, le 25 janvier 2024, à 13 h 30.

Il est nécessaire de réserver sa place d'ici le **23 janvier 2024**, via [le formulaire en ligne](#), pour obtenir les liens de connexion à la rencontre.

Programme de partenariat territorial des MRC de la Capitale-Nationale

Géré par le Conseil des arts et des lettres du Québec, ce programme a pour objectifs de stimuler la création artistique dans la région, de contribuer à l'essor et à la diffusion des artistes et des écrivains et écrivaines, de favoriser leur rétention dans leur localité et d'encourager l'émergence et l'inclusion des technologies numériques dans la pratique artistique. Il vise aussi à épauler les organismes artistiques professionnels structurants pour le développement et le rayonnement des arts et des lettres sur le territoire et à l'extérieur.

Les projets déposés doivent impliquer des initiatives de partenariat en lien avec la collectivité ou des intervenants et intervenantes de la région.

Les artistes, écrivains, écrivaines et organismes artistiques qui déposent un dossier sont invités à adopter une vision inclusive en considérant les personnes issues de minorités, comme les membres des communautés culturelles, les autochtones, ainsi que les personnes handicapées, dans l'élaboration de leur projet.

- 30 -

Source :

Emmanuelle Belleau
Conseillère en communication
Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches
418 523-1333, poste 231
emmanuelle.belleau@culture-quebec.qc.ca

Renseignements :

Karine Côté
Conseillère en communication
Conseil des arts et des lettres du Québec
1 800-608-3350
Suivez-nous sur [Facebook](#), [X](#) et [Instagram](#)